

## Communiqué de presse

### Nouvelle règle de bagages en soute sur l'Europe

Air Mauritius appliquera la règle du nombre de bagages sur toutes ses destinations européennes sur les billets émis à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010.

Ainsi, chaque passager de la classe économique aura droit à **une** pièce de bagages de 23 kg et celui de la classe affaires à **trois** pièces de bagages de 23 kg chacune.

Les membres de Kestrelflyer Elite et Kestrelflyer Plus auront droit à une pièce additionnelle de 23 kg.

**Au delà de la franchise gratuite**, un forfait sera perçu comme suit :

Pour chaque bagage dont le poids dépasse 23 kg et dans la limite de 32 kg (poids maximum autorisé à l'enregistrement), un forfait de 100 Euros sera perçu au départ d'Europe et un forfait de 100 USD\* au départ de Maurice.

#### **Bagages supplémentaires**

- Classe Economique

Deuxième bagage - 55 Euros au départ d'Europe et 55 USD\* au départ de Maurice

Troisième bagage - 200 Euros au départ d'Europe et 200 USD\* au départ de Maurice

- Classe Business

200 Euros par bagage au départ d'Europe et 200 USD\* par bagage au départ de Maurice.

Sur le reste du réseau d'Air Mauritius hors-Europe, la règle du poids pour les bagages reste inchangée.

« Ces nouvelles dispositions sur la franchise bagages du réseau européen sont en phase avec les normes de l'industrie. Celles-ci représentent des avantages pour nos passagers notamment ceux en correspondance sur le réseau de notre partenaire Air France au départ de Paris - Charles de Gaulle. Air Mauritius confirme ainsi sa volonté de faciliter l'ensemble du voyage en simplifiant ses services,» affirme M. Raj Deenanath, Vice-President Sales and Distribution d'Air Mauritius.

**\*Ou équivalent monnaie locale**

**Pour tout complément d'information, visitez notre site [www.airmauritius.com](http://www.airmauritius.com) , téléphonez sur le 2077575 ou contactez votre agence de voyage.**

**31 mai 2010**

---

A propos d'Air Mauritius : *Air Mauritius est la compagnie aérienne nationale de la République de Maurice dans l'océan Indien. Créée en 1967, elle exploite actuellement une flotte de quatre A340-300, deux A340-300E, deux A330-200, deux A319-100 et deux ATR72-500. Air Mauritius actuellement vole à destination de vingt-quatre villes en Europe, en Asie, en Australie, en Afrique et dans l'océan Indien.*

**Communications & Corporate Affairs, 3<sup>rd</sup> Floor, Air Mauritius Centre  
John F. Kennedy Street, Port-Louis, Republic of Mauritius  
Tel: (230) 2077361/2 Fax: (230) 2135901  
e-mail: [com@airmauritius.com](mailto:com@airmauritius.com) website: [www.airmauritius.com](http://www.airmauritius.com)**